



Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

☐ Sport

☐ Tourisme/Manifestations/Culture

☐ Environnement

☐ Économie

☐ Cohésion sociale

☐ Habitat

☐ Autres :

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2025

saison 2024/2025 pour les structures fonctionnant en année scolaire

NOM DE L'ASSOCIATION : _____

MONTANT DEMANDE : _____

Cochez la case correspondant à votre demande :

☐ 1ère demande

☐ Renouvellement de demande

Votre demande concerne :

☐ une aide au fonctionnement

☐ un projet/une action

INTITULE DU PROJET : _____

Le dossier de demande de subvention **devra être retourné complet impérativement le 15 décembre 2024 au plus tard :**

✓ **par voie postale à :**

Communauté d'Agglomération du Puy en Velay

16, Place de la Libération

BP 50085

43003 LE PUY EN VELAY CEDEX

✓ **ou par mail** à subventions.agglo@lepuyenvelay.fr

LES PIÈCES OBLIGATOIRES

A COMPLÉTER

- ☐ Fiche n°1 : Présentation de votre association
- ☐ Fiche n°2 : Budget prévisionnel annuel de l'association et compte de résultat de l'année précédente (pour les associations sportives le budget correspond à la saison sportive, pour les autres le budget correspond à l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre)
- ☐ Fiche n°3 : Provenance des adhérents
- ☐ Fiche n°4 : Attestation sur l'honneur
- ☐ Fiche n°5 : Engagement républicain **dûment signé**
- ☐ Fiche n°6 : Rapport d'activités de l'année écoulée

A JOINDRE

- ☐ un courrier de demande de subvention signé par le représentant légal de l'association
- ☐ les derniers statuts en vigueur si 1^{ère} demande et en cas de modification
- ☐ le dernier PV de l'AG ou conseil d'administration
- ☐ pour les associations qui perçoivent plus de 153 000€ d'aides publiques, le rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes
- ☐ L'état de la trésorerie (livret-épargne, valeurs mobilières de placement...) justificatifs à l'appui
- ☐ Un RIB

LES PIÈCES SPÉCIFIQUES

→ Pour les demandes relatives à un projet ou une action

- ☐ Fiche n°7 : Descriptif du projet ou de l'action et budget du projet prévisionnel du projet ou de l'action

→ Pour les demandes des associations sportives

- ☐ Fiche n°8 : Activités de l'association
- ☐ Le programme des activités et grandes manifestations que vous souhaitez inscrire au calendrier fédéral

Vos données sont utilisées exclusivement en interne afin de gérer les subventions. Elles seront éliminées au terme d'un délai de 10 années. Seules les données des dossiers des années se terminant en 0 et 5 seront conservées à des fins historiques.

Pour toute question sur vos données personnelles, vous pouvez contacter le DPO à l'adresse mail suivante : dpo@lepuyenvelay.fr

FICHE 1 – PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

(à compléter obligatoirement)

☐ IDENTIFICATION

Nom de votre association :

Sigle de votre association :

Adresse de son siège social :

Numéro SIRET :

Numéro RNA :

Téléphone : Adresse mail :

Adresse de correspondance, si différente :

Code postal : Commune :

Nom et prénom du représentant légal :

Fonction :

N° tél : Mail :

Date de création de l'association :

Objet statutaire de votre association :

Nom et prénom de la personne en charge du dossier (si différente du représentant légal) :

N° tél : Mail :

Fonction :

☐ FONCTIONNEMENT

Montant de la cotisation demandée aux adhérents :

Si vous avez plusieurs types de tarifs merci de joindre votre grille au dossier de subvention.

Nombre d'adhérents :

Quelles sont les activités principales de votre association ?

Les activités sont-elles réservées aux seuls adhérents ? ☐ Oui - ☐ Non

Si non, indiquez le nombre et le type de public touché

Votre association est-elle affiliée à une ou plusieurs fédérations sportives ? ☐ Oui - ☐ Non

Si oui lesquelles ?

-

-

Date de la dernière Assemblée Générale :

Composition du bureau et du Conseil d'Administration :

NOM	PRÉNOM	QUALITÉ	ADRESSE	TEL	ADRESSE MAIL

Disposez-vous de locaux permanents ? ☐ Oui - ☐ Non

Si oui, adresse

Êtes-vous propriétaire ? ☐ Oui ☐ Non

Êtes-vous locataire ? ☐ Oui ☐ Non

- vous logez dans des locaux : ☐ municipaux ☐ communautaires

Nombre de bénévoles :

Disposez-vous de permanents salariés ? ☐ Oui - ☐ Non

Si oui, indiquez : Leur nombre :

Leur qualification :

Nature des emplois :

☐ RESSOURCES FINANCIERES

Si l'année précédente, vous avez été subventionné par l'une des collectivités publiques ci-dessous, veuillez indiquer le montant de la subvention et le pourcentage qu'elle représente par rapport à votre budget total.

	MONTANT	% BUDGET TOTAL
Commune		
Communauté d'Agglomération		
Conseil Départemental		
Conseil Régional		
Autres		

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? ☐ Oui ☐ Non

FICHE 2- BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL DE L'ASSOCIATION ET COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE ECOULEE

(à compléter obligatoirement)

Compte de résultat 2024 (ou saison 2023/2024) et prévisionnel 2025 (ou saison 2024/2025)

DÉPENSES	Réalisé N-1	Prévu	RECETTES	Réalisé N-1	Prévu
60 ACHATS			70 PRODUITS		
Electricité-gaz			Prestations de services		
Eau			Adhésions/cotisations/licences		
Combustibles			Ventes		
Carburants			Produits des activités annexes		
Fournitures bureau/informatique					
Alimentation					
Petit matériel et équipement			74 SUBVENTIONS		
Produits d'entretien			Dont Commune		
Autres			Communauté d'Agglomération		
61 ACHATS SERVICES EXTERIEURS			Conseil Général		
Location matériel			Conseil Régional		
Location locaux			État		
Entretien et réparation			Fonds Européens		
Autres			Autres organismes publics		
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS			Organismes sociaux		
Intermédiaires et honoraires			Organismes privés		
Publicités/publications			Aides à l'emploi		
Déplacements/missions et réceptions			75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
Services bancaires			Dons		
Licences (part fédérales)			Emprunts		
Frais télécommunication			Autofinancement		
Autres					
63 IMPOTS ET TAXES					
Taxes sur les salaires			76 PRODUITS FINANCIERS		
Impôts					
SACEM			77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		
64 CHARGES DE PERSONNEL					
Salaires bruts			78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Charges patronales					
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66 CHARGES FINANCIERES					
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
SOUS TOTAL DES DÉPENSES			SOUS TOTAL DES RECETTES		
86 Emplois des contributions volontaires en nature			87 Contributions volontaires en nature		
Personnel bénévole			Bénévolat		
Mise à disposition des biens et prestations			Dons en nature		
TOTAL DES DÉPENSES			TOTAL DES RECETTES		

MONTANT SOLLICITE AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AU TITRE DE L'ANNÉE 2025 (ou saison 2024/2025) : €

FICHE 3 – PROVENANCE DES AHERENTS OU DES BENEFICIAIRES

(à compléter OBLIGATOIREMENT)

Afin de connaître la provenance exacte de vos adhérents (si aide au fonctionnement) sur la Communauté d'agglomération ou bénéficiaires (si projet ou action), merci de compléter le tableau ci-après :

	Associations sportives		Autres associations
Communes	Nombre de licenciés -18 ans	Nombre de licenciés +18 ans	Nombre d'adhérents
Aiguilhe			
Allègre			
Arsac-en-Velay			
Bains			
Beaulieu			
Beaune-sur-Arzon			
Bellevue-la-Montagne			
Blanzac			
Blavozy			
Bonneval			
Borne			
Le Brignon			
Brives-Charensac			
Ceaux-d'Allègre			
Ceyssac			
Chadrac			
La Chaise-Dieu			
Chamalières-sur-Loire			
La Chapelle-Bertin			
La Chapelle-Geneste			
Chaspinhac			
Chaspuzac			
Chomelix			
Cistrières			
Connangles			
Coubon			
Craponne-sur-Arzon			

Cussac-sur-Loire			
Espaly-Saint-Marcel			
Félines			
Fix-saint-Geney			
Jullianges			
Laval-sur-Doulon			
Lavoûte-sur-loire			
Lissac			
Loudes			
Malrevers			
Malvières			
Mézères			
Monistrol d'Allier			
Monlet			
Le Monteil			
Le Pertuis			
Polignac			
Le Puy-en-Velay			
Roche-en-Régnier			
Rosières			
Saint-Christophe-sur-Dolai- zon			
Saint-Étienne-Lardeyrol			
Saint-Geney-près-st-Pau- lien			
Saint-Georges-Lagricol			
Saint-Germain-Laprade			
Saint-Hostien			
Saint-Jean-d'Aubrigoux			
Saint-Jean-de-Nay			
Saint-Julien-d'Ance			
Saint-Paulien			
Saint Préjet d'Allier			
Saint-Pierre-du-Champ			
Saint-Privat-d'Allier			
Saint-Victor-sur-Arlanc			
Saint-Vidal			
Saint-Vincent			
Sanssac-l'Église			

Sembadel			
Solignac-sur-Loire			
Vals-près-le-Puy			
Vazeilles-Limandre			
Vergezac			
Vernassal			
Le Vernet			
Vorey-sur-Arzon			
Sous total			
Hors Agglomération			
TOTAL GENERAL			

FICHE 4 – ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(à compléter OBLIGATOIREMENT)

Je soussigné(e)....., Président(e) de l'association....., certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande, et m'engage d'une part, à utiliser l'aide financière allouée, conformément à sa destination prévisionnelle, et d'autre part, à mettre à disposition ou à fournir, sur demande de la collectivité, toute pièce justificative d'utilisation de cette aide.

À, le

Nom : Prénom :

Signature Cachet

(Signature et cachet obligatoires)

FICHE 5 – CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

(à compléter et signer OBLIGATOIREMENT)

CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BÉNÉFICIAIRE DE SUBVENTIONS PUBLIQUES OU D'UN AGREMENT DE L'ÉTAT

Décret no 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de
l'article 10-1 de la loi N° 2000-321

Du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain
Des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques
ou d'un agrément de l'Etat

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

A cette fin la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT N°1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N°2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression. Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N°3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N°4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N°5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N°6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence. Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement. Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N°7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

Lieu :

Le :

Nom, prénom et qualité du responsable légal de l'association

SIGNATURE OBLIGATOIRE

FICHE 6 – RAPPORT D'ACTIVITES 2024

(à compléter obligatoirement)

Fournir articles de presse, photos, flyers...justifiant de la réalisation de l'action

Veillez décrire précisément en quoi a consisté votre projet (ou vos actions) :

.....

.....

.....

.....

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ? (si oui, précisez, si non pourquoi ?)

.....

.....

Pour chacun des indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) définis dans le projet initial, y a t-il eu un écart entre ce qui s'est passé et ce qui était prévu ?

Si oui, comment l'expliquez-vous ? :

.....

.....

.....

.....

Quel a été le nombre de personnes bénéficiaires et leur origine géographique ?

.....

.....

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre (vos) actions 2024 ?

Dates :

.....

.....

.....

Facteurs favorables et/ou freins constatés à la réalisation de l'action :

.....

.....

Perspectives :

.....

.....

.....

FICHE 7 – DESCRIPTIF DU PROJET

(A compléter pour les projets ou actions)

☐ DESCRIPTION DU PROJET OU DE L'ACTION

☐ 1^{ère} édition du projet

☐ Reconduction du projet

Intitulé du projet :

Objectifs :

.....
.....
.....

Description détaillée du projet/ de l'action :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Lieu de déroulement du projet/ de

l'action :

Date prévisionnelle :

Durée prévue :

Fréquence du déroulement de(s) l'action(s) :

☐ Quotidienne ☐ Hebdomadaire ☐ Mensuelle ☐ Bimestrielle ☐ Semestrielle ☐ Sans périodicité

☐ PARTICIPANTS ET PUBLICS ATTENDUS

✓ Participants ou bénéficiaires :

Nombre :

Provenance géographique (commune, aggro, département, région, national,
international) :

.....

Public bénéficiaire par âge :

☐ 0-3 ans ☐ 4-11 ans ☐ 12-15 ans ☐ 15-17 ans ☐ 16-25 ans ☐ 25-65 ans ☐ plus de 65 ans

dont.....femmes

dont.....hommes

☐ **INDICATEURS ET EVALUATION**

Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour l'action (à détailler) :

- quantitatifs

.....

.....

.....

- qualitatifs

.....

.....

.....

☐ **INFORMATION ET COMMUNICATION**

Quels supports de communication envisagez-vous pour faire connaître votre action ?

.....

.....

.....

☐ **DEMARCHES ECO-CITOYENNES**

Quelles sont les démarches entreprises dans le domaine du développement durable (donner quelques exemples : tri des déchets, restauration utilisant des produits locaux, recyclage du matériel usagé, co-voiturage,...) :

.....

.....

.....

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET OU DE L'ACTION

DEPENSES	Prévu	RECETTES	Prévu
60 ACHATS		70 PRODUITS	
Electricité-gaz		Prestations de services	
Eau		Adhésions/cotisations/licences	
Combustibles		Ventes	
Carburants		Produits des activités annexes	
Fournitures bureau/informatique			
Alimentation			
Petit matériel et équipement		74 SUBVENTIONS	
Produits d'entretien		Dont Commune	
Autres		Communauté d'Agglomération	
61 ACHATS SERVICES EXTERIEURS		Conseil Général	
Location matériel		Conseil Régional	
Location locaux		Etat	
Entretien et réparation		Fonds Européens	
Autres		Autres organismes publics	
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		Organismes sociaux	
Intermédiaires et honoraires		Organismes privés	
Publicités/publications		Aides à l'emploi	
Déplacements/missions et réceptions		75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
Services bancaires		Dons	
Licences (part fédérales)		Emprunts	
Frais télécommunication		Autofinancement	
Autres			
63 IMPOTS ET TAXES			
Taxes sur les salaires		76 PRODUITS FINANCIERS	
Impôts			
SACEM		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
64 CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires bruts		78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Charges patronales			
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66 CHARGES FINANCIERES			
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
SOUS TOTAL DES DEPENSES		SOUS TOTAL DES RECETTES	
86 Emplois des contributions volontaires en nature		87 Contributions volontaires en nature	
Personnel bénévole		Bénévolat	
Mise à disposition des biens et prestations		Dons en nature	
TOTAL DES DÉPENSES		TOTAL DES RECETTES	

MONTANT SOLLICITE AUPRÈS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY AU TITRE DE L'ANNÉE 2025 (ou saison 2024/2025) :€

FICHE 8 – ACTIVITES /ASSOCIATIONS SPORTIVES

(à compléter uniquement pour les associations sportives)

☐ LICENCIES

Ne peuvent être inscrits que les adhérents du club licenciés à une fédération sportive sur la saison en cours.

Les licenciés ne peuvent être comptés deux fois (exemple : un licencié compté en tant que dirigeant ne peut être comptabilisé dans la catégorie licencié hommes ou femmes)

Fournir une attestation signée du comité départemental ou régional mentionnant le nombre de licenciés selon les catégories définies ci-dessous.

CATÉGORIE	AGE	NOMBRE DE LICENCIES
Dirigeants		
Jeunes		
Hommes		
Femmes		
Personnes en situation de handicap		
TOTAL		

Dirigeants

Inscrire le nom de chaque dirigeant ainsi que sa fonction au sein du club

NOM	PRÉNOM	FONCTION

☐ ENCADREMENT TECHNIQUE

Encadrement Permanent								
Joindre les copies de diplômes (si ceux-ci n'ont jamais été fournis). En l'absence de justificatif, les points correspondant à ce critère ne pourront être attribués Ne mentionner que le diplôme le plus élevé par personne.								
NOM - PRÉNOM	Diplômé d'État	Brevet professionnel	Moniteur	Initiateur	Non diplômé	Arbitre départemental	Arbitre régional	Arbitre national

Encadrement Formé dans l'année

Cette rubrique ne concerne que les personnes qui ont préparé et obtenu un diplôme **dans l'année sportive précédente**. Il est impératif de joindre les copies du diplôme pour prétendre à l'attribution de points.

NOM - PRÉNOM	Diplômé d'État	Brevet professionnel	Moniteur	Initiateur	Non diplômé	Arbitre départemental	Arbitre régional	Arbitre national

☐ PRATIQUE SPORTIVE

1. Sports Collectifs

Inscrire dans le tableau ci-dessous, les niveaux de compétitions de la saison sportive précédente de toutes les équipes engagées par le club en compétition officielle d'une fédération française unisport.

	NOM DE L'ÉQUIPE	DIVISION DANS LAQUELLE ÉVOLUE L'ÉQUIPE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

2. Sports Individuels : performance

Dans le tableau ci-dessous, cocher pour chaque athlète la meilleure performance dans une compétition officielle décernant un titre dans une fédération française unisport au cours de la saison sportive précédente.

Joindre la copie des palmarès concernés ou l'attestation dûment complétée et signée du responsable organisateur de la compétition (voir feuille jointe).

NOM - Prénom	Compétition Nationale			Compétition Interrégionale			Compétition Régionale			Compétition Départementale		
	Titre	Podium	Participation	Titre	Podium	Participation	Titre	Podium	Participation	Titre	Podium	Participation

☐ ECOLE DE FORMATION

Disposez-vous d'une école de formation des jeunes : ☐ Oui - ☐ Non

Votre école est-elle labellisée : ☐ Oui - ☐ Non

Nombre de jeunes inscrits à l'école de formation :

Niveau ou type de labellisation :

☐ PRATIQUE SPORTIVE NON COMPETITIVE

Indiquer le nombre d'heures de pratique sportive hebdomadaire encadrée proposée auquel a pu participer **un adhérent** lors de la **saison dernière**

Dans la semaine :

Le club propose-t-il l'intégration des personnes en situation de handicap : ☐ Oui - ☐ Non

Si oui, descriptions succinctes des actions menées et le nombre de personnes concernées :

.....

☐ PARTICIPATION A LA VIE DE L'AGGLOMERATION

-Si votre association adhère à l'Office des sports communautaire cocher la case ☐ Oui - ☐ Non

- Participation à un événement sur le territoire de la Communauté d'agglomération (forum des associations...)

☐ Oui - ☐ Non

-Indiquer le nombre d'heures assurées par vos éducateurs pendant la **saison précédente** dans le cadre d'animations municipales ou communautaires, par exemple : sport-seniors, École Municipale des sports, Tickets Sports, quartier d'été...

- : H
- : H
- : H

Dans le cas où votre association a mené des actions ponctuelles dans le cadre d’animations locales ou en direction d’un public handicapés pendant **la saison précédente**, remplir le tableau ci-dessous. Les compétitions habituelles organisées dans le cadre de votre fédération ne sont pas prises en compte.

	<i>LIEU DE L’ACTION</i>	<i>ORGANISME PARTENAIRE</i>	<i>NOMBRE D’HEURES</i>	<i>DESCRIPTION DE L’ACTION</i>
<i>ACTION N°1</i>				
<i>ACTION N°2</i>				
<i>ACTION N°3</i>				
<i>ACTION N°4</i>				

☐ **AIDE AUX COMPETITIONS SPORTIVES**

Sports collectifs

Pour les sports collectifs joindre le calendrier sportif **de la saison en cours** de l’équipe adulte fanion et d’une équipe de jeunes à condition qu’elle évolue au niveau régional.

☐ **DEMARCHES ECO-CITOYENNES**

Votre club a-t-il en entrepris des actions dans le domaine du développement durable : ☐ Oui - ☐ Non

Pouvez-vous donner quelques exemples de démarches entreprises (tri des déchets sur les manifestations, co-voiturage, recyclage du matériel usagé , restauration utilisant des produits locaux....) :

.....

.....

.....

☐ **DIMENSION ASSOCIATIVE**

Votre club forme t-il les jeunes à la gestion associative : ☐ Oui - ☐ Non

Les jeunes sont-ils impliqués dans les missions de l’association (aide à l’encadrement des plus jeunes, participation aux manifestations, engagement dans les instances de décisions,...): ☐ Oui - ☐ Non

Précisions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....